

Adresse de la commune de Bordeaux (Bec-d'Ambès), lors de la séance du 9 frimaire an III (29 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Bordeaux (Bec-d'Ambès), lors de la séance du 9 frimaire an III (29 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 304-305;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19889_t1_0304_0000_7

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Les membres de la société populaire de Chaubeuil, district de Valence, département de la Drôme, ce 18 brumaire, 3^{ème} année républicaine.

Suivent 43 signatures.

13

Les citoyens membres de la société populaire de Lourdes, département des Hautes-Pyrénées, applaudissent aux principes développés dans l'Adresse, font hommage de la somme de 1 067 liv., versée dans la caisse du district, pour la construction d'un vaisseau, et invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (26).

[Des membres de la société populaire de Lourdes à la Convention nationale, Lourdes, le 12 brumaire an III] (27)

Législateurs,

Quel tourment pour les tirans de l'Europe, lorsque les sublimes conceptions de votre adresse au peuple français frapperont leurs oreilles : non, se diront-ils, il n'est pas dans l'ordre naturel des choses, de pouvoir diviser un peuple gouverné par des sages, plus sages que les Solons et les Licurgues !

Quelle douce satisfaction pour les peuples divers qui nous entourent, en voyant vos principes d'éternelle justice, porter de l'ame de tout être qui pense, l'espérance qu'un jour la force irresistible de ces principes, brisera la joug humiliant sous lequel ils gémissent.

C'est ainsi, législateurs, qu'en faisant le bonheur du peuple français, vous préparez par degrés la liberté du monde. L'univers vous admire ! déjà la postérité vous décerne l'apothéose. Nos cœurs attendris par la plus juste reconnaissance rendent hommage à votre sagesse, en tendres pères, vous nous tracez la règle de nos devoirs, nous y serons fidèles. Nous voulons avec vous que la justice, la vertu, essence de la démocratie, règnent seules ; que tout se rallie avec un respect religieux à la représentation nationale, et que les esprits audacieux, pervers, ennemis de la félicité commune, succombent sous la massue inexorable du Peuple !

Continuez, législateurs, vos immortels travaux. Commandez les victoires sur les mers, comme vous les commandez sur la terre. Portez la marine républicaine à ce degré de prépondérance auquel l'appellent ses hautes destinées. Acceptez l'offrande que nos facultés circonscrites font à la Patrie, de mille soixante sept livres dix sous versés dans la caisse du receveur du district pour concourir à la construction d'un vaisseau

(26) P.-V., L, 172.

(27) C 327 (2), pl. 1443, p.14. *Bull.*, 11 frim. (suppl.).

vôté par le Département des hautes Pyrénées. Que la superbe albion battüe et humiliée rentre dans la classe que la nature lui marqua. Que le pavillon tricolore annonce à tous les Peuples la liberté des mers ! Que flottant majestueusement d'un pole à l'autre, il annonce la gloire et le triomphe du Peuple français !

BORDENAVE JEUNE, président, BAVIELLE, RANCEZ, secrétaires et 31 autres signatures.

14

Les citoyens de la commune de Bordeaux, département du Bec-d'Ambès, applaudissent aux travaux continuels de la Convention pour consolider la Révolution. Et nous aussi, disent-ils, sommes révolutionnaires ; mais nous rejeterions avec horreur ce titre, si, pour le conserver, il nous falloit devenir anthropophages.

Mention honorable, insertion au bulletin (28).

[Les citoyens de la commune de Bordeaux à la Convention nationale, Bordeaux, le 14 brumaire an III] (29)

Citoyens représentants,

Tout récemment encore l'horizon politique annonçoit un orage terrible ; la liberté, le bonheur des Français, étoient en péril ; effarouchés, incertains, nous attendions avec une juste impatience que la Convention nationale vint nous diriger au milieu des ténèbres à travers lesquelles il nous traînions une douloureuse existence.

Cette position étoit pénible, mais enfin nos vœux ont été remplis ; votre adresse énergique et consolante nous a rendus au bonheur, et nous plaçons au nombre des plus beaux jours de la Révolution que la Convention nationale a consacré à la proclamation des principes de justice qui la dirigent, et dont aucune puissance ne pourra la détacher.

Et nous aussi nous prétendons mériter la qualité d'hommes révolutionnaires ; mais nous la rejeterions avec horreur si, pour la conserver, il nous fallait devenir anthropophages.

Nous vous vouons à l'infamie, propagateurs hideux de ce système horrible, et (puissiez-vous en mourir de rage !) nous applaudissons avec enthousiasme à la doctrine bienfaisante et douce de la Convention nationale ; nous pensons encore avec elle que l'imposture et la calomnie sont les ennemis les plus dangereux de la patrie. Nous avons des droits à l'assurer, citoyens représentants, car depuis longtemps nous en faisons la cruelle expérience ; mais cessez enfin, vils intriguants, cessez d'espérer qu'à force de menées et de machinations vous parviendrez à tromper long-

(28) P.-V., L, 172-173. *Moniteur*, XXII, 624, 634.

(29) C 328 (2), pl. 1458, p. 6. *Bull.*, 10 frim. *Moniteur*, XXII, 634 ; *J. Fr.*, n° 795 ; *M.U.*, n° 1359.

temps l'opinion publique sur les intentions du peuple à Bordeaux. Disparaissez à jamais du sol de la République, où vous n'avez été déposés que par une erreur de la nature ; et vous, monstres altérés de sang, n'abandonnez pas vos dignes collègues, ressouvenez-vous qu'ils ont préparé vos jouissances.

Ah ! qu'il serait beau le jour qui purgerait la France et la terre de tous les êtres que l'humanité réprouve ! Les rois semblent les avoir déchaînés contre nous pour nous diviser et nous asservir. Et bien, nous acceptons le défi, quelque désagréable que soit le rapprochement : nous les combattons tous, et nous les vaincrons ; car le crime pâlit à l'aspect de la vertu.

Restez fermes et inébranlables à votre poste, citoyens représentants ; continuez à faire trembler les ennemis du peuple par une contenance intrépide ; continuez à montrer aux nations avilies par l'esclavage les sublimes vertus des hommes libres et déterminés à mourir pour la conservation de leur liberté.

Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention nationale !

Suivent 378 signatures.

15

Les membres composant la société populaire de Gonnevillle, département de la Seine-Inférieure, applaudissent à l'énergie de la Convention, et la remercient d'avoir envoyé parmi eux le représentant du peuple Sautereau, qui a fait succéder partout le calme, la paix et le bonheur, à la terreur et à la tyrannie.

Mention honorable, insertion au bulletin (30).

[*La société populaire de Gonnevillle à la Convention nationale, Gonnevillle, le 22 brumaire an III*] (31)

Liberté, Égalité.

Mort aux tyrans, paix au peuple.

Citoyens représentants,

Les plus vifs applaudissemens de nous et de nos concitoyens en général ont accueilli votre adresse au peuple français, s'étoit l'élan sublime et naturel de la vertu rendant hommage à la vérité. Une publication de cet acte de bien et de vérité a consolidé ce moment de sagesse et de justice.

Le peuple toujours bon juge, quant il n'est pas trompé par les intrigans, a prouvé les grandes vérités que luy disent ses représentans, et il se tiendra soigneusement en garde contre ces hommes à deux faces qui se disant exclusivement leurs amis, et qui ne cherchoient qu'à le tromper.

(30) P.-V., L, 173.

(31) *Bull.*, 11 frim. (suppl.).

Législateurs, la plus douce émotion règne dans les cœurs depuis que vous avez aboli et mis hors de nuire ces féroses, qui sous l'apparence du patriotisme, semoient la terreur, la dissension et la discorde dans l'esprit de toutes les âmes tranquilles. Ces hommes pervers se servoient de leur autorité pour tourmenter les innocents et les entasser dans des maisons d'arrêt, sans jamais l'avoir mérité, et sans même savoir pourquoi. Les traîtres que vous avez si justement punis, chers législateurs, s'étoient servi de vos armes et de vos mesures pour frapper l'innocent, l'homme faible et l'homme utile, ils n'avoient pas épargné les cultivateurs et l'artisan, et n'avoient pu vous détruire, mais ils vouloient vous faire haïr.

Vous avez consacré vos premiers soins à faire renaître la confiance et la sécurité, vous avez rendu des bras à la griculture (*sic*), vous avez rendu des citoyens au commerce et vous avez rendu la liberté à des vieillards, à des infirmes, et plus encore à des innocents.

Rendant justice à tant de bienfaits, la société doit encore manifesté à la Convention sa reconnaissance d'avoir mis en mission dans ce département un représentant aussi juste et aussi ami du peuple, comme le citoyen Sautereau. Ses premières démarches ont été de découvrir les intrigans, les désorganisateur qui depuis longtemps, s'étoient glissé dans les sociétés populaires, et dans les différentes administrations. Ces êtres ferosses n'ont pas pu lever la tête à la vue d'un représentant bienfaisant et bientôt avec les renseignemens que le peuple luy a procuré, il les a mis hors de nuire, il a rempli le vœu du peuple qui manifestoit depuis longtems.

Continués législateurs de déployer cette énergie active et infatigable, elle devient de plus en plus nécessaire. Pardonnés à l'erreur mais punis le crime volontaire. Soyez l'effroi des rois en continuant la glorieuse habitude. Renversés la tyrannie. Tels sont nos sentimens, nos oppinions et nos vœux, le triomphe de l'égalité, la gloire du peuple français, et celle de la Convention nationale qui le représente.

Salut et fraternité.

Signé individuellement, les membres de la société républicaine de Gonnevillle.

Suivent 18 signatures.

16

Les administrateurs du district de Mortain, département de la Manche, invitent la Convention à maintenir sans cesse la justice et la vertu à l'ordre du jour, et à ne jamais souffrir que les mesures révolutionnaires redeviennent l'instrument des passions et des haines individuelles.

Mention honorable, insertion au bulletin (32).

(32) P.-V., L, 173.